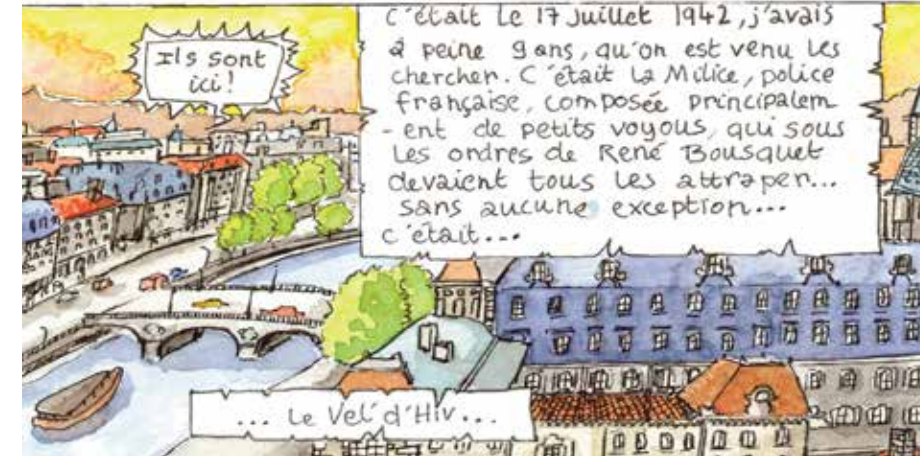


Les concours scolaires





« Les Petits Artistes de la Mémoire » la Grande Guerre vue par les enfants

Chaque année, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) propose aux enseignants des classes de CM1 et CM2 de participer au concours scolaire « Les petits artistes de la Mémoire », la Grande Guerre vue par les enfants.

Ce concours remporte depuis sa première édition en 2006, un franc succès auprès des élèves et des enseignants du premier degré. Placé sous le patronage conjoint du ministre de l'Éducation nationale et du Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, il est à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre, le concours scolaire du Centenaire pour le 1^{er} degré lui accordant ainsi une reconnaissance et une promotion élargie auprès du grand public.

Les classes participantes sont invitées à raconter le parcours d'un Poilu, originaire de leur commune ou de leur département, en partant à la recherche des traces et des témoignages qu'il a laissés dans sa famille et au cœur des archives municipales ou départementales. Elles restituent ensuite leurs investigations dans une œuvre mémorielle, sous forme d'un carnet artistique, à la manière du carnet de guerre de l'artiste Renefer (*Carnet de Poilu, leur vie racontée aux enfants* par Renefer, éditions Albin Michel 2013), ou tout autre œuvre plastique ou numérique.

Peintures, aquarelles, croquis, poèmes, collages, chansons, vidéos etc... les travaux qui se distinguent par la qualité de leur contenu historique et artistique, l'originalité et l'émotion qu'ils dégagent sont distingués par le jury national.

S'inscrire au concours, c'est, pour les élèves et les enseignants, ouvrir les nombreuses portes d'une belle et riche aventure. Grâce à un travail interdisciplinaire, elle va les amener, durant quelques mois, à remonter le temps, celui de leur ville ou village, à découvrir le quotidien d'un Poilu parent ou inconnu et à réaliser un travail collectif, fruit de leurs recherches, de leur imagination et de leur créativité. Toutes les œuvres mémorielles reçues des quatre coins de France, de l'Outre-mer et de l'étranger témoignent de la magie opérée par ce travail qui marque durablement enfants et professeurs.

Cette opération est soutenue par les fonds des associations ou fondations partenaires et par l'Œuvre Nationale du Bleuet de France, son premier partenaire financier.

Les classes participantes doivent s'inscrire auprès du service de l'ONACVG de leur département avant le 30 décembre de l'année en cours. Un jury national se réunit en septembre et une cérémonie de remise des prix est organisée en novembre.

LES PARTENAIRES DU CONCOURS :

la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense (DMPA), le Groupement d'intérêt public (GIP) « Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale 1914-2014 », l'association Renefer, le Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux, la Fondation Varenne, la Fondation CARAC, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, le Souvenir Français, le Comité National du Souvenir de Verdun, la Fondation des mutilés et Invalides de Guerre, la Fédération nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie, l'Association Républicaine des Anciens Combattants, l'Union Nationale des Combattants.

Le concours BD

L'enseignement secondaire n'est pas oublié puisque l'Office propose aux jeunes collégiens et lycéens un concours de bande dessinée. Ces derniers sont invités à réaliser une BD de une à trois planches sur un thème lié à la Seconde Guerre mondiale. Ce thème varie chaque année en fonction de l'actualité commémorative mémorielle. Lancé en 2011 dans les régions Bourgogne et Franche-Comté, il devient un concours national pour sa quatrième édition à la rentrée 2014.

Le sens du concours n'est pas tant de dessiner la guerre que de dessiner sur la guerre : il y a un message à faire passer dans l'histoire racontée, celui d'une réflexion de personnage(s) anonyme(s) et ordinaire(s), sur les événements de la Seconde Guerre mondiale.

Vecteur original, populaire et pertinent, la BD permet de faire réfléchir les jeunes sur le fond et la forme de leur propos, la construction d'un scénario et d'un message à transmettre. Par l'élaboration rigoureuse d'une bande dessinée, un tel concours plonge les participants dans un travail de mémoire plus personnel, favorisant l'apprentissage de la citoyenneté.

Il existe deux niveaux (collège et lycée) et deux catégories (Candidat Libre et Par Classe). La BD doit être originale, inédite et n'avoir bénéficié d'aucune récompense antérieure.

Une seule BD par classe ou par candidat libre, pas de format obligatoire, toutes les techniques sont autorisées (crayon, fusain, feutre, aquarelle, peinture acrylique, tablette graphique).

Emmanuel Cassier, auteur de la bande dessinée « Gueules Cassées » (éditions Cléopas 2012) parraine le concours et fait partie du jury national.

Les participants doivent s'inscrire à partir du mois de septembre et envoyer leurs dessins à la Mission interdépartementale mémoire et communication de leur région avant la date limite du 30 mars 2015. Un jury régional se réunit au mois d'avril et une cérémonie de remise des prix est organisée en juin.

POUR EN SAVOIR PLUS :

« Les petits artistes de la mémoire »
S'adresser au service départemental concerné
(<http://www.onac-vg.fr/fr/carte/>).

Le concours BD

S'adresser à la Mission interdépartementale mémoire et communication concernée
(<http://www.onac-vg.fr/fr/mimc/index/>).

Pour tout autre renseignement :

[http://www.onac-vg.fr/fr/missions/
concours-scolaires-memoire-combattante/](http://www.onac-vg.fr/fr/missions/concours-scolaires-memoire-combattante/)



Mémoire et solidarité

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

-
Direction générale
Hôtel national des Invalides
Escalier K corridor de Metz
75700 Paris 07 SP

-
Tél. 01 49 55 62 00

Fax 01 45 55 97 49

www.onac-vg.fr